

Responsable pédagogique
Hélène Raspail

Maître de conférences en droit public
Faculté de Droit, Sciences Economiques et Gestion
Avenue Olivier Messiaen
72085 Le Mans Cedex 9
helene.raspail@univ-lemans.fr

Référente Service Formation Continue
Fabienne Voisin

Le Mans Université
Boulevard Pythagore 72 085 Le Mans Cedex 9
02 43 83 30 70 - 02 43 83 35 02
fabienne.voisin@univ-lemans.fr
sfc@univ-lemans.fr

Assistante de formation
Florence Rouchet

Le Mans Université
Boulevard Pythagore 72 085 Le Mans Cedex 9
02 43 83 30 70 - 02 43 83 3 71
florence.rouchet@univ-lemans.fr
sfc@univ-lemans.fr



Diplôme Universitaire
**Droit des étrangers,
réfugiés et apatrides**

Mise à jour le 12.02.2020 • Crédit Photo : ©Shutterstock

Le diplôme universitaire « Droit des étrangers, réfugiés et apatrides » s'inscrit dans un contexte de besoin grandissant de protection d'une catégorie de population difficile à cerner juridiquement.

Les non-nationaux répondent à des catégories juridiques fort variées qu'il est important, pour les professionnels en charge de leur accompagnement, d'appréhender de manière plus précise. La maîtrise des multiples statuts auxquels ils peuvent prétendre et des modalités complexes de leur obtention nécessite une formation juridique spécifique.

Leur protection, notamment contre la rétention ou l'éloignement, requiert une compréhension poussée de procédures juridiques imbriquées, relevant de l'ordre juridictionnel administratif mais aussi judiciaire.

Ce diplôme, à la croisée du droit public et du droit privé, permet d'offrir une approche globale du droit des non-nationaux. Les enseignements, assurés par des universitaires spécialisés et des praticiens du secteur, mobilisent des méthodes pédagogiques innovantes.

I Public

Le diplôme universitaire « Droit des étrangers, réfugiés et apatrides » s'adresse en premier lieu à des professionnels en formation continue, afin de renforcer leurs compétences en la matière. En second lieu, il est destiné à des étudiants en parallèle d'une formation initiale généraliste, afin de leur offrir une véritable spécialisation, très recherchée sur le marché du travail.

I Objectifs

A l'issue de la formation, les participants seront capables d'analyser la situation d'une personne non-nationale et de répondre à ses besoins d'orientation et d'aide juridique.

I Compétences visées

- Comprendre les différents statuts et régimes existant pour les non-nationaux sur le territoire français, et les expliquer à ces derniers dans un contexte de demande d'information.
- Analyser la situation individuelle d'un non-national et l'orienter sur le statut auquel il peut prétendre avec le plus de succès.
- Concevoir une stratégie individuelle de défense juridique d'un non-national dans le cadre d'un ou de plusieurs recours contentieux parallèles.
- Evaluer et recommander les stratégies globales d'une structure d'information et de conseils aux non-nationaux.

I Programme

Sous forme d'Unités de Formation (UE) :

UE 1 - Introduction au droit des non-nationaux	10h
UE 2 - Obtention des statuts des non-nationaux	55 h dont 25 en EàD*
UE 3 - Protection des droits des non-nationaux	35h dont 15 en EàD*
UE 4 - Conférences thématiques d'actualité	10h
UE 5 - Stage d'observation avec projet tutoré	10h

*EàD : Enseignement à Distance

I Durée de la formation

40h en Enseignement à Distance (EàD) via la plateforme EADUM
70h en présentiel à Le Mans Université (Cours magistraux, conférences, cas pratiques)
10h de stage d'observation

Soit 120h de cours au total sur 1 année universitaire

I Calendrier

Le DU Droit des étrangers, réfugiés et apatrides se déroule de septembre 2020 à fin juin 2021.

-> Enseignements présentiels répartis en journées de 5h, un à trois mardis par mois, à Le Mans Université.

I Modalités d'évaluation

L'évaluation se fait sous forme de contrôle continu et terminal (étude de cas, écrit, oral, projet tutoré)

I Tarif

Formation prise en charge / financement conventionné : **3 180 €**

Financement à titre individuel : **2 040 €**

Tarif étudiant en formation initiale : **720 €**

Devis sur demande pour le suivi de modules.

I Pré-requis & conditions d'admission

Conditions d'accès avec une capacité d'accueil de 15 à 25 participants

- **Pour les professionnels en formation continue** : un diplôme de 2nd cycle en droit ou par validation des expériences (hors dispositif VAE) :
 - un diplôme de 1er cycle de droit de 1 à 2 ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l'aide et du suivi des étrangers et réfugiés.
 - un diplôme de 1er ou 2nd cycle universitaire dans une matière non juridique de 2 à 5 ans d'expérience professionnelle dans le domaine l'aide et du suivi des étrangers et réfugiés.
 - le baccalauréat général et 5 à 8 ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l'aide et du suivi des étrangers et réfugiés.
 - toute autre situation, à condition de justifier de dix ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l'aide et du suivi des étrangers et réfugiés.
- **Pour les étudiants en parallèle d'une formation initiale** : un diplôme de niveau Master 1 en droit.

Procédure de recrutement

Candidature en ligne sur l'application <https://ecandidat.univ-lemans.fr> (curriculum vitæ, lettre de motivation, justificatifs des diplômes et formations et attestations de travail) à partir de fin mars 2020.

Pour toute demande d'informations complémentaires merci de contacter le service formation continue de Le Mans Université :

02 43 83 30 70 - sfc@univ-lemans.fr